UN PEU D'HISTOIRE

L'USINE DE LA MELASSINE

Dans quelques mois, près de la gare, une résidence pour personnes âgées, des logements et des commerces vont accueillir leurs premiers occupants. Cet ensemble est prévu sur l'emplacement de ce que tous les Domontois dénomment l'Usine de la Mélassine.

Alors nous avons pensé lever le voile sur l'histoire de cette fameuse Mélassine.

M. Jean NEUVILLE, ancien négociant en charbons, père d'André NEUVILLE, dont les camions de fuel et de charbons sillonnent Domont et les environs, nous a parlé avec beaucoup de gentillesse et de simplicité du passé de cette usine qui a beaucoup marqué l'histoire de sa famille. En somme de l'histoire par ceux qui l'ont vécue !

Tout le territoire occupé par cette usine a été le cadre de deux activités distinctes : l'élaboration de la mélasse et le négoce du combustible. Il appartenait vers 1900 à M. BIMONT dont les héritiers vivent encore à Domont.

La première destination de ce terrain fut la cuisson de la brique. Rien d'étonnant à cela lorsque l'on se rappelle le nombre de briqueteries en activité autant à Domont que dans les environs : le sol argileux de la région ne pouvait que favoriser une activité aussi spécifique. Mais contrairement à beaucoup d'autres briqueteries, celle-ci avait la particularité de pratiquer la cuisson à air chaud, c'est-à-dire sans cheminée. Et lorsque l'activité de la briqueterie cessa au début du siècle, ses fours furent transformés en logements et en bureaux, d'ailleurs bien douillets : les murs avaient en effet une épaisseur d'un mètre...

L'ensemble fut alors acquis par M. CHERIER qui y installa une usine de paille mélassée : de la paille hâchée menue, des paillettes de lin et des coques d'arachides étaient mélangées à de la mélasse, sorte de sirop visqueux extrait de la betterave. Ce composé refraîchissant permettait aux éleveurs de chevaux d'apporter à leurs bêtes un produit rafraîchissant dont la teneur en mélasse et donc la valeur alimentaire et l'action digestive variaient selon les nécessités.

Une vingtaine d'ouvriers travaillaient dans cette usine.

Jusqu'en 1914, M. CHAUMONT, charbonnier, était installé dans la partie supérieure de ce terrain. Il y exerçait son commerce de bois de chauffage et de charbon de bois qu'il élaborait lui-même à cet endroit. Les forêts voisines lui procuraient la matière première et sans autres intermédiaires que les bûcherons, fort nombreux à l'époque.

En 1919, le charbon trouve aussi sa place dans ce dépôt. Et c'est à ce moment que naît la vocation de la famille NEUVILLE. En effet, M. Louis NEUVILLE, le père de Jean NEUVILLE, travaillera dans ce dépôt comme ouvrier de 1919 à 1935, date de son décès. L'affaire sera alors reprise en mains par Mme NEUVILLE jusqu'en 1939, année où la famille quitta la place pour venir s'installer définitivement avenue Jean Jaurès.

En février 1937, l'ensemble usine de mélasse et dépôt de bois et charbon devient la propriété de la société dite « LA MELASSINE », anciens établissements L.A. SEVE. Le 1^{er} janvier 1939, M. SEVE, en personne reprend la gestion de l'exploitation exercée antérieurement par M. CHERIER. Le nouveau gérant agrandit et modernise les installations, amplifie l'activité des deux secteurs et augmente le nombre de ses ouvriers qu'il fait d'ailleurs travailler de 12 à 14 heures par jour.

Les riverains quant à eux supportent très mal les nuisances apportées par cette usine : odeurs, fumées et bruits. Des pétitions sont adressées en mairie, la préfecture et les services d'hygiène doivent intervenir pour limiter les désagréments.

En 1952, M. SEVE enrichit son patrimoine en faisant l'acquisition de l'affaire de M. LORRE qui exerçait ses activités de marchand de bois de chauffage, de charbons de bois, de charbon et de mazout et de transporteur au bas de la Sente de la Gare, en bordure de la place de la gare. M. LORRE avait acheté ce fonds à M. GAU-THIER en 1925 et lorsqu'il vendit son affaire à M. SEVE, ce dernier confia le dépôt à M. Lucien LETEURTRE qui a quitté la commune en 1973.

Et le 3 octobre 1975, la MELASSINE avec ses activités annexes est dissoute et est absorbée par la Société Financière BAYARD de PARIS.

Petit à petit les herbes folles et les buissons de ronces envahissent les cours et les allées de l'usine et en 1985, les bulldozers parachèvent l'œuvre du temps en abattant les derniers hangars sur l'emplacement desquels vont bientôt s'ériger des constructions qui abriteront d'autres activités bénéfiques qu'imposent les réalités présentes.